

## ASSISTANT DE VIE (1)

### DEFINITION DU POSTE

---

L'assistant de vie est le garant du maintien à domicile de la personne aidée le plus longtemps possible, dans le respect des règles qualité de l'entreprise. Il est le représentant de l'entreprise auprès du client et son entourage.

La finalité de ses activités concerne l'accompagnement lié à l'entretien des espaces de vie et à la réalisation de repas simples.

### MISSIONS

---

- Activités Auprès de la personne :

Accompagner la personne dans la réalisation des tâches quotidiennes

Entretien des espaces

Laver le linge

Repasser

Effectuer ou aider à la réalisation des courses

Effectuer des tâches administratives simples

Préparer des repas simples

Aider la préservation de l'autonomie de la personne au travers de la réalisation d'activités sociales et occupationnelles

Mettre en place et adapter la prestation dans le délai imparti

Adapter son mode de communication

- Activités en lien avec l'agence

Utiliser avec rigueur l'outil Domatel

Remplir le carnet de liaison : outil important au domicile

Communiquer et coopérer avec les autres intervenants

Transmettre les informations au coordinateur sur le client et l'évolution de sa situation

**L'emploi d'assistant de vie (1)** à domicile est accessible sans certification particulière (expérience de 6 mois requise dans le domaine de l'entretien ménager)

### **CONNAISSANCES REQUISES**

---

Caractéristiques de la personne âgée et/ ou handicapée

Produits ménagers

Techniques de base du ménage

### **COMPETENCES REQUISES**

---

Sens de l'écoute

Respect de la confidentialité

Ponctualité

Distance professionnelle

Autonomie

Cette fiche de poste n'est pas exhaustive et peut évoluer en fonction des nécessités de service